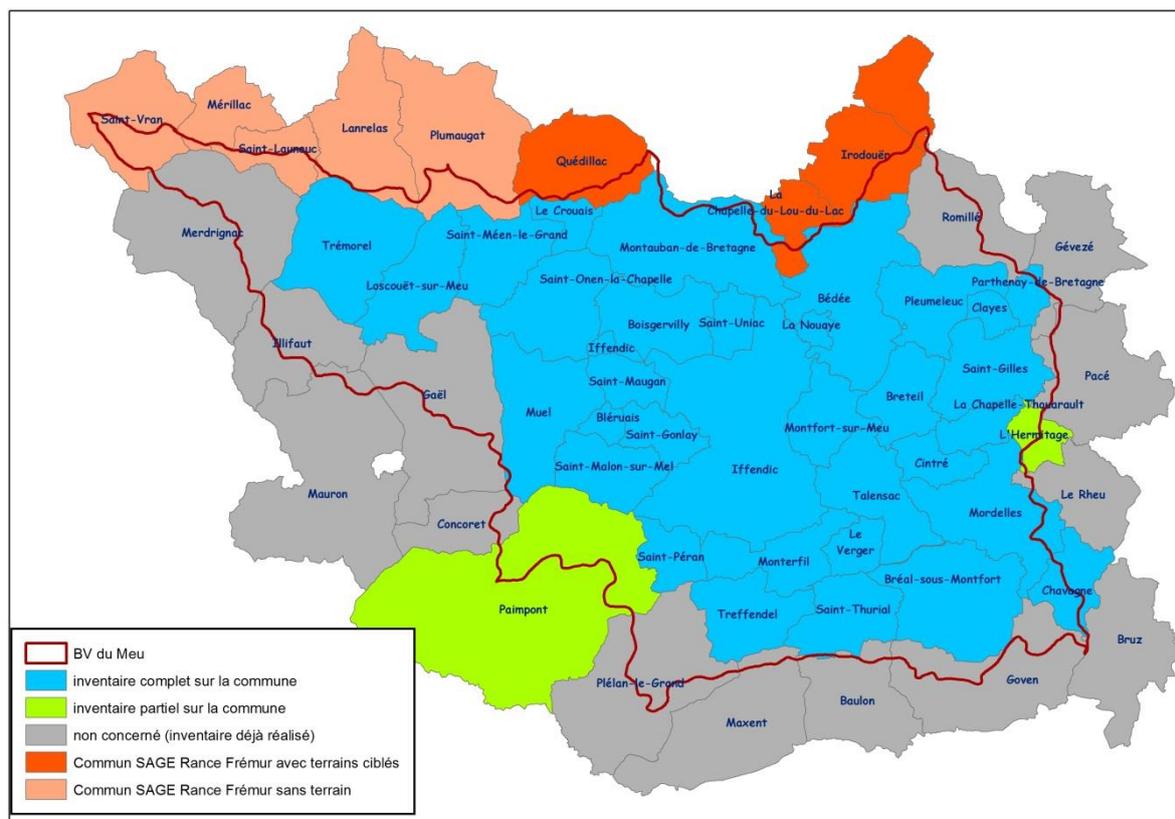


## L'inventaire des cours d'eau sur le bassin versant du Meu

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Vilaine, l'EPTB Vilaine, en collaboration avec le Syndicat du Meu, engage la réalisation d'un inventaire des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant du Meu. L'opération débute en juin 2018 et se déroulera sur une année. L'inventaire est conforme à un cahier des charges précis, validé par le SAGE Vilaine et l'IGN.

L'objectif principal de cette mission d'inventaire de cours d'eau est d'avoir une connaissance affinée du linéaire de cours d'eau permettant : une meilleure prise en compte du milieu naturel afin de mieux préserver les ruisseaux et les rivières ; et l'élaboration d'un référentiel cartographique cohérent et partagé. Une convention a d'ailleurs été signée avec les services d'Etat (DDTM) et de l'Institut Géographique National (IGN) afin que la cartographie des cours d'eau issue de l'inventaire soit reprise dans les bases de données nationales.

Cet inventaire des cours d'eau sera réalisé par un bureau d'études, à l'échelle du bassin hydrographique du Meu, suivi et validé par un comité de pilotage composé du syndicat du Meu, des services de l'Etat, des EPCI, de la Chambre d'agriculture, des financeurs... Mais le travail de cartographie des cours d'eau se déroulera à l'échelle des communes, avec un groupe de travail communal afin de s'appuyer sur la connaissance du territoire qu'ont les acteurs locaux. Un guide méthodologique expliquant la démarche des inventaires sera consultable dans chacune des mairies concernées.



Pour toute information, vous pouvez prendre contact avec les services de l'EPTB Vilaine : [christophe.danquerque@eptb-vilaine.fr](mailto:christophe.danquerque@eptb-vilaine.fr) ou [nathalie.pecheux@eptb-vilaine.fr](mailto:nathalie.pecheux@eptb-vilaine.fr).